

**ATTENTION...**

une **CHAUVE-SOURIS !**

Et si elle avait la rage...



Québec 



## Qu'est-ce qu'une chauve-souris ?

La chauve-souris est le seul mammifère capable de voler. Elle se retrouve sur tout le territoire du Québec, autant en forêt qu'en milieu habité. Elle est active surtout la nuit et elle se nourrit d'insectes qu'elle capture en plein vol. À cause du nombre considérable d'insectes qu'elle dévore, la chauve-souris

joue un rôle important dans l'environnement. Bien qu'elle soit utile, elle peut toutefois être atteinte de la rage.



## Qu'est-ce que le virus de la rage ?

Le virus de la rage cause une maladie toujours mortelle pour l'humain. Une faible proportion de chauves-souris sont infectées par le virus et peuvent le transmettre à l'humain. Heureusement, il existe un vaccin pour se protéger contre la rage. Cependant, pour être efficace, ce vaccin doit être administré rapidement après le contact avec l'animal infecté.

**ATTENTION !  
UNE CHAUVESOURIS  
ATTEINTE DE LA RAGE  
PEUT PARAÎTRE  
TOUT À FAIT NORMALE.**

**IL NE FAUT JAMAIS  
TOUCHER UNE  
CHAUVESOURIS !**

## Comment se transmet le virus de la rage ?

Le virus de la rage est présent dans la salive de la chauve-souris infectée. Il se transmet par :

- une morsure,
- une griffure,
- le contact d'une plaie ou d'une muqueuse (yeux, nez, bouche) avec la salive de l'animal.



## Que faire si quelqu'un a touché une chauve-souris ?

La personne qui a touché une chauve-souris doit :

- laver la partie du corps affectée avec de l'eau et du savon pendant dix minutes ;
- communiquer **rapidement** avec le service Info-Santé CLSC, qui évaluera la situation et précisera les mesures à prendre. Une vaccination contre la rage pourrait être indiquée.

**Chaque fois qu'une personne est exposée à une chauve-souris, l'animal devrait être capturé afin que des spécialistes puissent l'analyser pour déterminer s'il est infecté par le virus de la rage. L'absence de rage chez l'animal permet ainsi d'éviter des vaccinations.**

## Quelles sont les autres situations à risque ?

Une morsure de chauve-souris passe souvent inaperçue. C'est pourquoi, même s'il n'y a pas évidence de morsure, les situations suivantes peuvent constituer un risque d'infection :

- une personne a eu un contact physique avec une chauve-souris ;
- une chauve-souris est trouvée dans la même pièce qu'un enfant laissé sans surveillance, qu'une personne endormie ou qu'une personne sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.

Dans ces circonstances, il faut communiquer avec Info-Santé CLSC, qui évaluera la situation et précisera les mesures à prendre. Une vaccination contre la rage pourrait être indiquée.



## Comment capturer une chauve-souris de façon sécuritaire ?

Lorsque l'on capture une chauve-souris, il est important de prendre les précautions suivantes pour éviter d'être contaminé :

- pour toucher une chauve-souris, toujours porter des gants épais ;
- si la chauve-souris est **vivante**, attendre qu'elle se pose pour l'emprisonner à l'aide d'un contenant. Pour éviter qu'elle ne s'envole, glisser un carton rigide sur l'ouverture du contenant, puis fixer le carton. Conserver l'animal emprisonné en lieu sûr ;
- si la chauve-souris est **morte**, utiliser une pelle ou un autre objet pour la déposer dans un sac épais doublé d'un deuxième sac. Mettre l'animal enveloppé au congélateur ;
- se laver les mains après avoir capturé la chauve-souris ;
- que la chauve-souris soit morte ou vivante au moment de sa capture, communiquer rapidement avec le service Info-Santé CLSC, qui précisera les mesures à prendre pour qu'elle soit récupérée par des spécialistes.

Pour toute information médicale sur la rage, consultez le service Info-Santé de votre CLSC.

[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

